



Taux actuels de **d'émaciation** : 8.1% **retard de croissance** : 18.8% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 13.3%

Source : Gouvernement sénégalais (SMART, 2019)

## Bons résultats

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (10.7 % des dépenses publiques en 2018) correspondent aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Sénégal : ce pays a créé une ligne budgétaire distincte pour la nutrition, rendant possible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Sénégal : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2018.
- Sénégal : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Sénégal : 97.1% des femmes de 15 à 49 ans ont été vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2017.

## Points à améliorer

- Sénégal : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (3.9% des dépenses publiques en 2017) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Sénégal : l'État n'a pas assuré la sécurité foncière des populations rurales. La délivrance de titres de propriété est médiocre et les marchés fonciers fonctionnent mal.
- Les services de vulgarisation agricole sont l'apanage de l'État et les agriculteurs pauvres n'ont pas leur mot à dire dans la définition de priorités pour les politiques. Le système de recherche et de vulgarisation agricoles n'atteint pas les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Il n'existe pas de politique en faveur de l'égalité des sexes dans l'accès aux services de vulgarisation agricole.
- Sénégal : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Sénégal : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 57 % des enfants en 2018.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (56% en 2018) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Sénégal : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est médiocre.

**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales <sup>1</sup>	10.7%	2018	5e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales <sup>2</sup>	3.9%	2017	39e

**Politiques**

Accès à la terre (sécurité foncière) <sup>3</sup>	Médiocre	2019	41er
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles <sup>3</sup>	Médiocre	2019	36e
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	77.4%	2017	19e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale <sup>3</sup>	Moyen	2018	7e

**Lois**

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation <sup>3</sup>	Moyen	2016	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) <sup>4</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2019	3e ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques <sup>4</sup>	Pas dans la loi	2019	16e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2009	26e ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>3</sup> Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

<sup>4</sup> Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

**Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Oui	2019	1er ex aequo

**Politiques**

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	57%	2018	28e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	81%	2018	20e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	56%	2018	10e
Visites médicales pour les femmes enceintes	97.1%	2017	11er ex aequo
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement <sup>1</sup>	Modérée	2014-2018	27e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2018	1er ex aequo

**Lois**

Consécration du CICS <sup>^</sup> dans le droit interne <sup>2</sup>	Faiblement consacre dans le droit	2019	27e ex aequo
--	-----------------------------------	------	--------------

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

<sup>^</sup> Code international de commercialisation des substituts du lait maternel